

UNIVERSITE DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 23 février 1973

Sont présents: Me Alfred Landry
Me Adélarde Savoie
M. Marcel Sormany
M. F.X. Fafard
M. Bernard Poirier
M. Jean-Claude LeBlanc
M. Laurier Thibault
Dr Claude Gaudreau
M. Yvon Ouellette
M. Paul Bourque
M. George Urquhart
Sr Auréa Cormier
M. George Wybouw
M. Denis Losier
M. Gaston Chouinard
M. Helmut Schweiger
M. Médard Collette
M. Léandre Bourque
Père Roland-E. Soucie

1 - OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Me Alfred Landry souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: MM. Denis Losier et Gaston Chouinard, représentants des étudiants et les deux représentants des professeurs: le Père Maurice Chamard et M. George Wybouw.

Me Landry déclare l'assemblée ouverte.

M. George Wybouw informe les membres que le Père Chamard ne peut assister au Conseil à cause d'un engagement.

2 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 OCTOBRE 1972

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Bernard Poirier que le procès-verbal de la dernière réunion soit accepté moyennant les modifications suivantes:

A la page 7, No 6 b) en ajoutant un troisième paragraphe qui se lirait comme suit:

"On demande que le terme "assistant-gradué" soit utilisé dans l'annuaire pour désigner un étudiant qui assiste un professeur, plutôt que le terme "assistant-professeur".

A la page 9, No 7, en ajoutant: "qu'une attention particulière soit apportée à la possibilité d'utiliser le système P.P.B.S.

Adopté.

3 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Musée acadien

Il y a maintenant un blocage au niveau du Fédéral concernant les sommes affectées à ce programme. Il y aura construction de ce musée à Moncton, mais on ne sait pas quelle en sera la dimension.

3 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL (suite) Comité juridique

Le comité juridique est en voie de formation mais la première réunion n'a pas eu lieu. Une réunion sera convoquée dès que toutes les parties auront désigné leurs représentants sur ce comité.

Création d'une Faculté des sciences de l'éducation

L'entente entre l'Université et le Gouvernement provincial pour l'intégration de l'Ecole Normale a été signée.

Choix du doyen pour la Faculté des sciences de l'éducation

Les procédures ont été suivies par le comité officiel pour le choix du doyen à la Faculté des sciences de l'éducation.

M. Claude Touchette, de l'Université de Montréal a accepté le poste pour un terme d'une année.

Nouveaux programmes

Après des démarches au Bureau de Traduction à Ottawa, le nouveau programme de Traduction et Interprétation a été officiellement accrédité. Les étudiants admis en 2e année et 3e année sont admissibles au programme d'assistance du gouvernement.

4 - CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Louis-Philippe Bonneau, motivant son absence.

Des télégrammes de MM. Emery LeBlanc et Camille Lang, motivant leur absence.

Une lettre de M. Paul Duval, Président du Club des Anciens de l'Université de Moncton à Frédéricton, concernant la possibilité de pourvoir l'édifice de la Faculté d'administration du nom de K.C. Irving.

Des lettres des personnes suivantes furent présentées donnant leur appui à ce projet:

M. Georges Marcoux - Ottawa
 M. Bernard Poirier - Président, A.U.M.
 M. Paul H. LeBlanc - Président, A.E.C.U.M.
 M. Léandre Bourque - Doyen, Faculté d'administration

Les différents groupements de l'Université seront consultés à ce sujet car la proposition est valable et mérite considération. S'il y a consensus sur le campus, cette question sera revue à une réunion subséquente.

Il est alors proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par le Dr Claude Gaudreau que le Conseil reçoive la proposition et qu'un comité soit nommé pour étudier cette question et fasse rapport à une réunion subséquente.

Vote: Pour: 11 Contre: 1 Abstention: 1

Adopté.

Une lettre de Sr Marielle Préfontaine, Directrice de l'Ecole des sciences domestiques, demandant le "statu quo" pour l'Ecole des sciences domestiques.

On discutera de ce sujet à l'article # 10 - Rapport du Comité Conjoint.

4 - CORRESPONDANCE (suite)

Une lettre de M. J. Lorne McGuigan, Ministre de l'Education, concernant le poste de Vice-doyen à la Faculté des sciences de l'éducation. M. McGuigan ne voit aucune objection à ce que M. Yvan Albert occupe immédiatement le poste de Vice-doyen tout en continuant ses fonctions à l'Ecole Normale.

Une lettre de M. Marcel Sormany concernant la Commission de l'éducation supérieure des Maritimes. Il demande de mettre cette question à l'ordre du jour.

5 - RAPPORT DU RECTEUR

Me Savoie présente le compte-rendu des activités auxquelles il a participé depuis la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs, le 20 octobre 1972.

20 octobre - Colloque sur l'enseignement du français.

26 octobre - Fondation du Club des Anciens de l'Université de Moncton à Frédéricton.

30 oct au - Assemblée annuelle de l'A.U.C.C. à Ottawa traitant du
2 nov. rapport "Bonneau-Corry" sur la rationalisation de la recherche dans les universités.

3-4 nov. - Réunion du Conseil Consultatif des Districts Bilingues à Ottawa.

8 nov. - Réunion du Musée du Nouveau-Brunswick. Possibilité que le Musée de Moncton devienne un Musée régional.

9 nov. - Rencontre avec MM. Malmberg et Albert.

16-17 nov. - Elu membre de l'exécutif de l'Association des Universités du Commonwealth.

21 nov. - Réunion du Conseil d'administration de l'Institut de Memramcook.

24 nov. - Rencontre avec les étudiants pour discuter de la Faculté des sciences de l'éducation.

25 nov. - Réunion du Conseil de Recherches et de Productivité, à Frédéricton.

27-30 nov. - Réunion de l'A.U.P.E.L.F. à Genève - Elu membre suppléant du Conseil.

8 déc. - Soirée de Noël pour les professeurs de l'Université.

11-12 déc. - Visite à Yarmouth-Digby concernant les districts bilingues.

14 déc. - Réunion du Conseil du Musée du Nouveau-Brunswick.

15 déc. - Visite du Recteur et d'une délégation de l'Université Laval, au sujet de l'admission des étudiants en médecine.

15 déc. - Soirée de Noël pour les employés de l'Université.

4 janvier - Rencontre avec les directeurs des écoles professionnelles de l'Université concernant le regroupement de ces écoles.

9 janvier - Réunion - Conseil du Musée du Nouveau-Brunswick.

5 - RAPPORT DU RECTEUR (suite)

- 10 janvier - Rencontre avec M. Jean-Marc Dion concernant les plans du futur complexe athlétique.
- 10 janvier - Réunion du Conseil d'administration de l'Institut de Memramcook.
- 11 janvier - Rencontre avec les dirigeants du Collège de Bathurst.
- 12-13 janv.- Réunion du Conseil Consultatif des Districts Bilingues à Ottawa.
- 18-19 janv.- Réunion de l'Association des Universités de l'Atlantique à Halifax.
- 20 janvier - Réunion du Conseil de Recherches et de Productivité à Fredericton.
- 23 janvier - Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Moncton.
- 24 janvier - Rencontre avec MM. Thompson & Cooke concernant le financement de l'Université (Diminution des inscriptions).
- 24 janvier - Réunion du Comité des Grades honorifiques.
- 24 janvier - Réunion du comité pour le choix d'un chancelier.
- 25 janvier - Réunion avec les recteurs et vice-recteurs des collèges affiliés.
- 26-27 janv.- Réunion du comité conjoint sur le Rapport Lafrenière.
- 29 janvier - Réunion à Fredericton: signature de l'entente concernant le réseau provincial d'informatique.
- 29 janvier - Réunion avec les fonctionnaires pour discuter du paiement des professeurs qui reçoivent en stage nos étudiants en éducation.
- 30 janvier - Réunion - conseil du Musée du Nouveau-Brunswick.
- 31 janvier - Rencontre avec les professeurs des écoles professionnelles de l'Université.
- 5 février - Réunion avec l'exécutif des Anciens.
- 8-11 fév. - Sénat Académique. Les problèmes qui existaient entre les collèges affiliés et l'Université ont été abordés de front. Le Sénat a établi des politiques pour les collèges affiliés. Les relations devraient être beaucoup plus faciles à l'avenir.
- 14 février - Rencontre avec M. Malmberg pour discuter de la Faculté des sciences de l'éducation.
- 17 février - Rencontre avec M. J.-L. Lévesque.
- 17 février - Ouverture de la Place l'Assomption.
- 19 février - Rencontre avec le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard concernant les districts bilingues.

Il est alors proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Léandre Bourque que le rapport du Recteur soit reçu.

Adopté.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT - Secteur Académies

Nominations

A la suite d'une maladie prolongée de M. Léonard LeBlanc, Vice-doyen de la Faculté des sciences, M. Schweiger présente les nominations suivantes, rétroactives au 18 janvier 1973:

- Dr Fernard Girouard - au poste de Vice-doyen intérimaire de la Faculté des sciences;
- Dr Francis Weil - au poste de directeur intérimaire du département de physique-mathématiques.

Il est alors proposé par M. Yvon Ouellette et appuyé par Sr Auréa Cormier qu'on ratifie les nominations du Dr Fernand Girouard et du Dr Francis Weil.

Adopté.

Après consultations des autorités compétentes, M. Schweiger présente les nominations suivantes, effectives le 1er juillet 1973:

- Dr Léonard LeBlanc - renouvellement de son mandat comme Vice-doyen de la Faculté des sciences pour un terme régulier (5 ans). (M. LeBlanc est présentement en convalescence et devrait être de retour au début de l'année académique 1973-74).
- M. Jean-Claude Ladouceur - au poste de Vice-doyen de la Faculté d'administration pour un terme régulier (5 ans).
- M. Yvan Albert - au poste de Vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation pour un terme régulier (5 ans) .
- Dr Francis Weil - au poste de directeur du département de physique-mathématiques pour un terme régulier (3 ans).
- Dr René Longval - renouvellement de son mandat comme directeur du département de génie pour un terme régulier (3 ans) .
- M. Vance Toner - renouvellement de son mandat comme directeur du département de l'éducation physique pour un terme régulier (3 ans).

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Yvon Ouellette, qu'on ratifie les nominations présentées.

Adopté avec 2 abstentions.

Promotions

M. Schweiger présente les promotions suivantes:

Du rang d'un professeur agrégé au rang d'un professeur titulaire:

- M. Numa Marcotte (génie)
- M. Jean Collette, C.A. (comptabilité)
- Dr Corinne Gallant (philosophie)

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Promotions (suite)

Du rang d'un professeur adjoint au rang d'un professeur agrégé: -

Dr Michel St-Louis (sciences politiques) T

- M. Claude Roussel (arts visuels)
- Rév. Gérald Poirier (sciences religieuses) T
- M. Mohamed Zeitoun (administration) *
- Dr Prakash Varma (biologie) T
- Dr Krzysztof Jankowski (chimie)
- Dr François Soler (physique-mathématiques)

T - Temporaire. Pour accéder à la permanence d'emploi, ces professeurs doivent encore répondre aux exigences des articles 14 et 15 du chapitre 11e des Statuts - Manuel du professeur, pp. 27, 28 et 29.

* - Promotion liée à la soutenance de thèse du doctorat prévue pour ce printemps.

Du rang d'un chargé d'enseignement au rang d'un professeur adjoint:

- M. Philippe Forest (biologie)
- M. Gérald Goguen (génie)
- M. Tran B. Long (génie)
- M. Robert P. LeBlanc (physique-mathématiques)
- Mme Monique Giguère (sciences domestiques)
- M. Jean-Paul Collette (administration)
- M. René-Jean Ravault (administration)
- M. Pierre-André Arcand (français)
- M. Gérard Beaulieu (histoire)
- M. Renaud LeBlanc (psychologie)
- M. Gérard Muise (psychologie)
- M. Jean-Guy Ouellette (éducation)
- M. Donald Arsenault (éducation physique)
- M. Jean Nowlan (éducation physique)
- Mme Alice Breau (service social)
- M. André Lupien (service social)
- M. Pierre L'Hérault (français)

Du rang d'un chargé d'enseignement II au rang d'un chargé d'enseignement I:

- M. Hugues Roy (anglais)
- M. Louis Lapierre (biologie)

Il est proposé par M. Laurier Thibault et appuyé par M. Bernard Poirier qu'on ratifie les promotions présentées.

Vote: Pour: 12 Contre: 2

Adopté.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Remarques concernant la permanence et la promotion

- Les procédures à suivre pour donner une promotion.

On nous informe qu'il y a un comité au niveau de chaque faculté, école et département pour évaluer les professeurs et faire des recommandations. Le chef du département, ainsi que le doyen font des recommandations qu'ils envoient au bureau du Vice-recteur à l'enseignement pour étude.

- Ceci est aussi le cas pour accéder à la permanence d'emploi.

PERMANENCE D'EMPLOI

M. Schweiger présente la liste des professeurs qui ont la permanence d'emploi.

Il recommande les professeurs suivants pour accéder à la permanence d'emploi:

- Mlle Jacqueline Cyr, professeur adjoint (sciences domestiques)
- Mlle Claire Ifrane, professeur adjoint (arts dramatiques)
- *Dr Krzysztof Jankowski, professeur adjoint (chimie)
- *M. Jean-Claude Ladouceur, professeur adjoint (administration)
- Dr Gilberte LeBlanc, professeur adjoint (chimie)
- M. Edgar Léger, professeur adjoint (comptabilité)
- Dr Duc T. Phi, professeur adjoint (génie)
- M. Normand Roy, professeur adjoint (comptabilité)
- *Dr François Soler, professeur adjoint (physique-mathématiques)
- M. Charles Soong, professeur adjoint (anglais)
- Dr Narendra Srivastava, professeur agrégé T (génie)
- M. Léon Thériault, professeur adjoint (histoire)
- M. Jean-Claude Vernex, professeur adjoint (géographie)
- *M. Mohamed Zeitoun, professeur adjoint (administration)
- M. Serge Morin, professeur adjoint (philosophie)

* Ces professeurs sont également candidats à une promotion professorale.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Bernard Poirier que la liste des professeurs recommandés à la permanence d'emploi soit ratifiée.

Vote: Pour: 12 Abstention: 2 Adopté.

CONGES SABBATIQUES

M. Schweiger présente une liste des professeurs qui sont recommandés pour un congé sabbatique du 1er juillet 1973 jusqu'au 30 juin 1974.

- Rév. Maurice Chamard, doyen sortant de charge à la Faculté des arts et professeur titulaire de français;
- Rév. Fernand Arsenault, Ph.D., chef sortant de charge du département des sciences religieuses;
- Dr Gaston Allaire, professeur agrégé au département de musique;

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite) CONGES SABBATIQUES (suite)

- M. Joseph Casey, chef sortant de charge du département d'anglais et professeur agrégé.
- M. Maurice Rainville, professeur adjoint au département de philosophie;
- M. Jean-Claude Vernex, professeur adjoint au département d'histoire et géographie (géographie);
- Dr Fernand Girouard, chef sortant de charge du département de physique-mathématiques et professeur titulaire (physique);
- Dr Giulio Bosi, professeur agrégé au département de physique-mathématiques (physique);
- M. Gérard Cormier, responsable de l'Ecole de psychologie et d'éducation et chef sortant de charge du département de psychologie.

On fait remarquer qu'un professeur peut obtenir un congé sabbatique après 6 ans d'enseignement à l'Université de Moncton.

Il y a toutefois un régime spécial pour un doyen sortant de charge qui peut avoir une année sabbatique au bout d'un mandat complet (5 ans), avec plein salaire et sans l'obligation de revenir.

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Marcel Sormany qu'on accepte la recommandation du Vice-recteur l'enseignement, soit d'accorder un congé sabbatique aux professeurs qui sont sur la liste présentée.

Adopté à l'unanimité.

CONGES D'ETUDES

M. Schweiger propose les deux personnes suivantes pour un congé d'études avec une bourse de l'Université de Moncton.

- M. Renaud de Camprieux, professeur adjoint, Faculté d'administration.(renouvellement)
- Mlle Huberte Poirier, chargé de cours II, Ecole des sciences. infirmières.

Ces deux congés d'études avec bourses sont accordés à des personnes envoyées aux études par l'Université afin de servir les secteurs où il y a difficulté de recrutement.

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc qu'on accepte les deux congés d'études avec bourse mentionnés ci-haut.

Adopté.

M. Schweiger présente les noms des professeurs suivants qui seront en congé d'études sans solde pour l'année académique 1973-1974:

- M. Conrad Lecomte (psychologie) (renouvellement)
- M. Arsène Richard (philosophie) (renouvellement)
- M. Yves Bolduc (français) (renouvellement)
- M. Gérard Muise (psychologie)
- M. Réal Allard (éducation)
- M. Agnez Hall (bibliothèque)

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite) CONGES D'ETUDES
(suite)

M. Schweiger souligne également qu'il y a actuellement six professeurs en congé d'études qui seront de retour à l'Université d'ici le 1er juillet 1973.

Il informe aussi les membres qu'A la suite de l'intégration de l'Ecole Normale et de la section de la formation des maîtres de l'I.T.N.B. à l'Université, 27 professeurs de ces deux institutions ont été intégrés à l'Université.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par Sr Auréa Cormier que le rapport du Vice-recteur A l'enseignement soit
reçu. Adopté.

7 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF

M. Médard Collette expliqua les projections du coût des constructions envisagées au cours des prochaines années. (Voir annexe "A")

Dans le document de "Budget de Construction pour projets recommandés", M. Collette demande d'ajouter un No 6, pour l'intégration de l'Ecole Normale et Arts Industriels. On prévoit une dépense de \$1,000,000 qui comprendrait l'organisation des ateliers, etc ... Les rénovations pourraient se chiffrer A \$200,000. - Achat de volumes \$100,000.

Centre de l'éducation physique

Il y eut discussion concernant le complexe de l'éducation physique. Les facilités que nous avons sont très minimes et c'est une priorité pour l'Université de Moncton de construire cet édifice.

Pour un nombre de 3,000 étudiants, ce complexe s'avère très nécessaire et le Vice-recteur demande une approbation de principe pour la phase # 1 du complexe.

Il est proposé par le Dr Claude Gaudreau et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc que le Conseil des Gouverneurs approuve comme prioritaire le projet du complexe en éducation physique et autorise l'administration de l'Université A se présenter A la Commission de l'Enseignement Supérieur pour obtenir les fonds nécessaires. Adopté.

Autres projets recommandés

Il est ensuite proposé par M. Yvon Ouellette et appuyé par M. Paul Bourque que le Conseil approuve en principe les projets suivants:

- a) la centralisation des cinq bibliothèques de la Faculté des sciences dans un seul local - \$22,300;
- b) un Atelier pour gravure et lithographie pour les Arts Visuels - coût estimé \$2,020.

Que l'achat de \$100,000 d'équipement pour le génie industriel et les rénovations de \$56,000 pour l'Aréna soient soumis à l'approbation de la Commission de l'Enseignement Supérieur.

Adopté.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Yvon Ouellette que le Conseil approuve en principe les dépenses qui seront nécessitées pour l'intégration de l'Ecole Normale à l'Université et que ces dépenses soient payées par la Commission de l'Enseignement Supérieur.

Adopté.

8 - RECOMMANDATIONS DU SENAT ACADEMIQUE

NOUVEAUX PROGRAMMES

Les trois programmes suivants n'entraînent aucune dépense.

- Majeur en Anglais
- Mineur en Arts Visuels
- Spécialisation en Philosophie

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par Sr Auréa Cormier que les trois programmes n'impliquant pas de dépenses soient ratifiés. Adopté.

A la suite de l'intégration de l'Ecole Normale, l'Université s'engage à donner le B.Ed. de quatre (4) ans en élémentaire, secondaire, comptabilité, sciences secrétarielles, sciences de la distribution, arts industriels et un programme spécial en arts industriels, durée de 2 ans.

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc que les programmes de la Faculté des sciences de l'éducation soient ratifiés tels que présentés à condition que l'Université obtienne les fonds requis pour offrir ces programmes. Adopté. Programme de

majeur en Sociologie

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Denis Losier que le programme de majeure en Sociologie soit ratifié. Adopté. Le

Baccalauréat en Education Spéciale

Les membres recommandent que ce programme soit remis à une prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs. On recommande aussi d'exploiter la possibilité d'offrir un mineur en Education Spéciale à l'intérieur des programmes existants du B.Ed. et que M. Touchette soit informé de cette recommandation.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par le Dr Claude Gaudreau qu'on remette à une prochaine réunion l'étude des programmes présentés par le Sénat en attendant qu'on ait des chiffres plus exacts concernant les programmes suivants:

- Baccalauréat en éducation spéciale
- Baccalauréat spécialisé en art dramatique
- Baccalauréat avec spécialisation en sciences politiques et administration publique
- Majeur en Biochimie. Adopté.

Programme du Baccalauréat en éducation physique

Il est proposé par le Dr Claude Gaudreau et appuyé par M. Gaston Chouinard qu'on approuve le programme révisé de Baccalauréat en éducation physique.

Adopté.

Programmes en sciences domestiques

L'Ecole des sciences domestiques a proposé des changements dans son programme de Baccalauréat et a soumis un programme de Maîtrise à temps partiel.

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc que le Conseil des Gouverneurs donne son accord de principe au programme de Baccalauréat en sciences domestiques tel que modifié, ainsi qu'au programme de Maîtrise à temps partiel, le tout sujet à l'approbation du Sénat académique, à sa prochaine réunion.

Adopté.

9 - RAPPORT DU COMITE SUR LE CHOIX D'UN CHANCELIER

Les personnes suivantes faisaient partie de ce Comité:

- Me Adélarde Savoie, président
- Me Alfred Landry
- M. Marcel Sormany
- M. George Wybouw - M. Denis Losier

Pour le choix d'un chancelier, les points suivants furent pris en considération:

- Quel type de chancelier veut-on pour l'Université de Moncton?
- Veux-t-on un financier, un grand universitaire de l'extérieur ou une personnalité acadienne?
- Le Comité est d'avis que le chancelier est un des officiers supérieurs qui projette à l'extérieur l'image de l'Université. Il semble donc important de nommer une personnalité de chez-nous.

Les quatre noms suivants furent considérés par le Comité:

- M. Hédard Robichaud, Lieutenant-gouverneur du N.-B.
- M. Louis-J. Robichaud, ancien Premier Ministre du N.-B.
- Juge Adrien J. Cormier, Juge en chef de la Cour supérieure (P.B.R.)
- Père Clément Cormier, premier recteur de l'Université.

Après considération, le comité recommande le Père Clément Cormier; fondateur de l'Université de Moncton.

M. Denis Losier prend la parole et dit que la plupart des étudiants ne sont pas au courant du rôle du chancelier et par conséquent, ils ne voient pas la nécessité d'un chancelier à l'Université de Moncton. M. Losier ne voit cependant pas d'objection majeure de la part des étudiants quant au choix du Père Cormier comme chancelier.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Paul Bourque que le Père Clément Cormier soit nommé au poste de chancelier de l'Université de Moncton pour un terme de 5 ans.

Vote: Pour: 13 Abstention: 1 Adopté.

10 - RAPPORT DU COMITE CONJOINT

Me Adélarde Savoie présente le rapport du Comité Conjoint dans lequel on parle de l'inscription des étudiants qui se destinent à l'enseignement et du regroupement des écoles professionnelles.

Le dernier Sénat a accepté la recommandation du Comité Conjoint, que les étudiants qui se destinent à l'enseignement s'inscrivent à la Faculté des sciences de l'éducation, sauf les trois disciplines suivantes: Musique, Sciences Domestiques et Arts Visuels.

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par M. Marcel Sormany que la recommandation du Comité Conjoint en ce qui concerne l'inscription des futurs enseignants à la Faculté des sciences de l'éducation soit acceptée. Adopté.

Une des recommandations du Rapport Lafrenière a été acceptée au Sénat comme suit:

"Que les structures de l'Université se limitent à quatre facultés, à savoir la Faculté des arts, la Faculté des sciences, la Faculté d'administration et la Faculté des sciences de l'éducation et que les Ecoles des sciences domestiques, sciences infirmières, sciences sociales et le département de psychologie soient intégrés à l'une ou l'autre de ces facultés".

10 - RAPPORT DU COMITE CONJOINT (suite)

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Denis Losier que le Conseil des Gouverneurs s'abstienne de prendre une décision a ce sujet en attendant la décision du prochain Sénat concernant l'intégration des écoles et celle du département de psychologie.

Adopté avec 1 abstention.

11 - LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES MARITIMES,

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par M. Bernard Poirier que l'on remette cet article à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

Adopté avec 3 abstentions.

12 - DIVERS

A) ELECTION D'UN COMITE EXECUTIF

Selon les règlements de l'Université, le Comité exécutif est composé de six membres. La fréquence des réunions varie selon les besoins.

Le terme du mandat de chaque membre est d'une durée de deux (2) ans.

Les membres de l'ancien Comité Exécutif étaient:

Juge Adrien Cormier Me Adélarde Savoie
M. Fernand Girouard Me Alfred Landry
M. Aurèle Arsenault M. Gilbert Finn

On recommande les membres suivants pour faire partie du nouveau Comité Exécutif:

Me Alfred Landry
Me Adélarde Savoie
Sr Auréa Cormier
M. Yvon Ouellette
M. Paul Bourque
M. Denis Losier

M. George Wybouw informe alors les membres que l'Association des Professeurs souhaiterait qu'il pose sa candidature comme membre du Comité Exécutif de l'Université.

Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé par M. Gaston Chouinard que M. Wybouw soit candidat a l'un des postes du Comité Exécutif.

Comme il y a sept candidatures et six postes à remplir, une élection est donc nécessaire et l'on demande un scrutin secret.

Il est proposé par M. Jean-Claude LeBlanc et appuyé par le Dr Claude Gaudreau que les nominations cessent.

Adopté.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par le Dr Claude Gaudreau que les deux vice-recteurs soient scrutateurs pour le vote.

Adopté.

12 - DIVERS (suite)

A) ELECTION D'UN COMITE EXECUTIF (suite) Le résultat du vote est le suivant:

Me Adélarde Savoie - 14
 M. Paul Bourque - 14
 M. Denis Losier - 14
 M. Yvon Ouellette - 13
 Me Alfred Landry - 13
 Sr Auréa Cormier - 9
 M. George Wybouw - 4

Le vote élimine donc M. Wybouw.

Il est proposé par M. Marcel Sormany et appuyé par M. Laurier Thibault que le Comité Exécutif soit composé des six membres ci-haut mentionnés.

Adopté.

Il est proposé par M. Yvon Ouellette et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc qu'on détruise les bulletins de vote utilisés pour l'élection du Comité Exécutif.

Adopté.

B) COMITE DE FINANCE

On recommande les cinq personnes suivantes pour faire partie du Comité de Finance:

Me Alfred Landry M. Paul Bourque
 M. George Urquhart M. Yvon Ouellette M. Bernard Poirier

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. F.X. Fafard que les cinq personnes recommandées fassent partie du Comité de Finance.

Adopté.

C) INSTITUT DE MEMRAMCOOK

Il est nécessaire de remplacer un représentant de l'Université de Moncton sur le Conseil d'administration de l'Institut de Memramcook. Il s'agit de M. Eldon Thompson qui a remis sa démission.

Il est proposé par Me Adélarde Savoie et appuyé par le Dr Claude Gaudreau que l'on nomme M. John Eric Kipping, employé de N.B. Tel., de Saint-Jean.

Adopté.

D) FORMATION DU COMITE CONSULTATIF PREVU DANS L'ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'UNIVERSITÉ

A la suite de la signature de l'entente entre le Gouvernement et l'Université au sujet de la formation des maîtres, un comité consultatif doit entrer en fonction le 1er juillet 1973 et sera composé de la façon suivante:

- a) du doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université;
- b) de trois membres nommés par le Ministre;
- c) de trois membres nommés par l'Université.

12 - DIVERS (suite)

D) FORMATION DU COMITE CONSULTATIF PREVU DANS L'ENTENTE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'UNIVERSITE (suite)

On fait mention de deux personnes qui pourraient être choisies par l'Université; il s'agit de M. Yvon Ouellette et de Mme Blanche Bourgeois.

Il est proposé par le Dr Claude Gaudreau et appuyé par M. F.X. Fafard que le Recteur soit autorisé à nommer les trois membres de ce comité consultatif après les consultations qu'il jugera appropriées.

Adopté avec 2 abstentions

E) DIXIEME ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITE DE MONCTON

L'été 1973 soulignera le 10e anniversaire de l'existence de l'Université de Moncton.

Il est proposé par M. Bernard Poirier et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc qu'un comité soit nommé pour préparer un programme en vue de souligner le 10e anniversaire de fondation de l'Université à l'automne 1973.

Adopté.

F) PROGRAMME PRE-MEDICAL

A la prochaine réunion du Sénat académique, un rapport sera distribué concernant le quota des étudiants du Nouveau-Brunswick qui seront acceptés au programme pré-médical à l'Université de Montréal.

G) POSTE D'ADJOINT AU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT ET SECRETAIRE GENERAL

On souligne le fait que le poste d'Adjoint au Vice-recteur à l'enseignement et Secrétaire général n'est pas comblé car M. Léandre Bourque fut libéré de ses fonctions pour occuper le poste de doyen de la Faculté d'administration. On demande si cette situation temporaire va se régler.

Le recteur informe les membres que la situation sera normalisée d'ici le 1er juillet 1973.

A PARTIR DE CE MOMENT, LE CONSEIL N'A PAS LE QUORUM ET LES DISCUSSIONS QUI SUIVENT SONT A TITRE D'INFORMATION SEULEMENT.

H) COMITE DES GRIEFS Le Comité des Grieffs est composé de:

- 1 président
- 2 administrateurs
- 2 professeurs

M. Wybouw demande de modifier la procédure à suivre quant au choix des professeurs. Actuellement, l'Association des Professeurs doit nommer quatre professeurs dont deux sont choisis par l'Administration. Les professeurs préféreraient nommer leur deux représentants. Me. Savoie explique que le Comité des griefs est un Comité de l'Université, responsable à l'Exécutif et au Conseil des Gouverneurs. Comme ces derniers sont seuls responsables de l'administration de l'Université, ils doivent avoir le choix final des membres de ce comité comme de tous les autres. D'ailleurs, la situation ne présente aucun problème sérieux, puisque le Comité exécutif a toujours pu nommer les deux personnes qui étaient le premier choix de l'APUM.

12 - DIVERS (suite)

I) PRESIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS - AVOCAT DE L'UNIVERSITE

On demande A Me Alfred Landry si le fait d'être le président du Conseil des Gouverneurs et agir comme avocat de l'Université en même temps peut lui causer des ennuis.

Me Savoie explique que depuis le départ de Me Charles-Edouard Léger, l'Université n'a pas de conseiller juridique attitré, mais fait plutôt appel à trois études légales différentes, dépendant du type de services dont elle a besoin. Il trouve que ce système donne bonne satisfaction.

Me Landry ne voit pas de conflits, mais si jamais il y avait conflit d'intérêt, il serait prêt A se retirer.

J) OBSERVATION

M. Jean-Claude LeBlanc fait part aux membres de la satisfaction des représentants du Collège St-Louis-Maillet concernant les résultats du dernier Sénat académique.

13 - AJOURNEMENT

Il est proposé par Sr Auréa Cormier et appuyé par M. Jean-Claude LeBlanc que la réunion soit ajournée.

Adopté

(Signé) Me Alfred Landry, Président

(Signé) M. Léandre Bourque, Secrétaire